

COMMUNIQUER SUR SON BUDGET

☐ **Mardi 5 mai 2026 - Formation à distance**

Quelle stratégie de communication ?

Choisir une stratégie adaptée à la gestion financière et au budget de sa collectivité

Qui doit communiquer ?

Définir les acteurs clés

Quel cadre légal ?

La réglementation de la communication financière dans les collectivités territoriales

Les règles à respecter en période préélectorale : le bilan financier de mandat

Quels objectifs de communication ?

Déterminer les publics à cibler

Elaborer les messages clés

Quel plan de communication ?

Planifier sa communication tout au long de l'année

Bâtir un plan de communication spécifique

Quels outils de communication ?

Quels supports utiliser ? Quels canaux de communication ?

Exemples et bonnes pratiques

Présentation de nombreux exemples

Les pièges à éviter

Les objectifs
Savoir communiquer sur son budget
Mettre en pratique les connaissances acquises

Bulletin d'inscription à retourner à contact@fpt-formations.com
COMMUNIQUER SUR SON BUDGET

Cochez la case correspondante

☐ Mardi 5 mai 2026 – Formation à distance

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E.Mail.....

Tel mobile.....

Nom de la collectivité.....

Adresse.....

.....

Code postal/ville.....

Tel professionnel.....

Tarifs NETS / participant et par jour (non assujettis à TVA)**Bénéficiez de 10 % de remise pour l'inscription de 2 participants et de 15 % pour 3 participants !**

Cochez la case correspondante

- | | |
|--|-------|
| ☐ Collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants | 440 € |
| ☐ Etat, Collectivités territoriales de 10 000 à 50 000 habitants | 590 € |
| ☐ Collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants,
Conseils départementaux et Conseils régionaux | 690 € |
| ☐ Entreprises privées et publiques | 790 € |

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15 jours avant la date de formation. Pour toute annulation ne respectant pas le délai de 15 jours, l'intégralité du montant de la formation sera due.

SIGNATURE

CACHET DE LA COLLECTIVITE

Infos pratiques

Nous contacter :

06 40 40 91 86 – contact@fpt-formations.com

Horaires : 9h30-17h – Le lien de connexion à la formation vous sera indiqué dans votre convocation